

**Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de
l'Enquête nationale auprès des ménages**

par Marc-André Gauthier

Données sociodémographiques en bref, juin 2014
Volume 18, numéro 3, p. 1-7

Notice bibliographique suggérée :

GAUTHIER, Marc-André (2014). « Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 18, n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 1-7.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2014
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Données
sociodémographiques **en bref**

Juin 2014 | Volume 18, numéro 3

**Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de
l'Enquête nationale auprès des ménages**par Marc-André Gauthier¹

En 2011, environ 50 000 immigrants se sont établis en sol québécois (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC, 2013: 11). Comparativement à la population native, les nouveaux arrivants présentent généralement un niveau de scolarité plus élevé se caractérisant par une forte proportion de détenteurs de diplômés universitaires. Il est largement reconnu que l'éducation contribue à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être socioéconomique des individus. Or, les immigrants profiteraient moins des avantages associés à la scolarité, notamment en ce qui a trait aux revenus, un phénomène qui toucherait plus particulièrement le Québec (Boulet, 2014). Cette situation découlerait en somme des problèmes interreliés de la reconnaissance des qualifications et de l'intégration au marché du travail². La présente analyse souhaite éclairer ces enjeux cruciaux en présentant un portrait de la scolarité des immigrants à partir des résultats de l'une des principales sources de données en la matière, l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011 de Statistique Canada.

**Une forte proportion
d'immigrants québécois ont
atteint le niveau universitaire**

Selon les résultats de l'ENM, le nombre d'immigrants de 25 à 64 ans présents au Québec se chiffre à 650 000 en 2011². Globalement, leur profil scolaire est analogue à celui des immigrants des autres provinces (données non présentées). La comparaison des profils scolaires entre les immigrants et les non-immigrants du Québec met toutefois en relief des différences majeures (tableau 1). Les immigrants apparaissent ainsi beaucoup plus scolarisés que la population native, ce qui est en somme largement attribuable à la politique de sélection des immigrants appliquée par le gouvernement du Québec³.

C'est du côté de la diplomation de niveau universitaire que s'illustrent le plus nettement les immigrants. Un peu plus de 37 % des immigrants du Québec en 2011 sont titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire, un pourcentage largement supérieur à celui rencontré chez la population native (21 %). Plus précisément, près de 20 % des

TABLE DES MATIÈRES

Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l' <i>Enquête nationale auprès des ménages</i>	1
La crainte de la criminalité : qui et pourquoi?	8
La présence ou l'absence d'emploi a-t-elle une influence sur la relation entre le faible revenu et l'état de santé et le niveau de stress perçus?	17
Regard sur la mobilité de la population québécoise	23

1. L'auteur tient à remercier Marie-Eve Tremblay de la Direction de la méthodologie et de la qualité, Christine Lessard de la Direction des statistiques économiques et le ministère de la Culture et des Communautés culturelles pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Ce qui représente les deux tiers de la population immigrante âgée de 15 ans et plus.

3. En ce qui concerne les implications de la politique de sélection, voir la conclusion.

Méthodologie

Les données du présent article proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de Statistique Canada, enquête qui s'est substituée au questionnaire long des Recensements en 2011. Pour des raisons d'ordre méthodologique, qui résident principalement dans le fait que l'ENM soit une enquête à participation volontaire, on ne peut pas tenir pour acquis que les données présentées dans le cadre de cette analyse soient directement comparables à celles des Recensements de la population (avant 2011⁴). D'autre part, l'absence de coefficients de variation compromet la possibilité de calcul des intervalles de confiance et donc la réalisation de tests statistiques. Par conséquent, les différences entre les estimations qui affichent une grande proximité exigent d'être interprétées avec circonspection.

L'ENM comporte un taux global de non-réponse de 26 % pour le Canada et de 22 % pour le Québec⁵. Afin d'évaluer si les estimations produites semblaient cohérentes et allaient dans un sens analogue à celui des tendances généralement observées, les résultats ont fait l'objet de validations auprès de sources de données alternatives, soit l'*Enquête sur la population active*, l'*Enquête sociale et générale* de 2011 et le *Recensement de 2006*. Par rapport au *Recensement de 2006*, la variable « statut d'immigrant reçu » comporte un taux d'imputation semblable, soit de 1,1 % (Statistique Canada, 2013 : 9). C'est-à-dire que l'on a imputé une valeur à un répondant sur cent qui soit n'a pas répondu à la question ou soit a fourni une réponse jugée non valide⁶. La variable « année d'immigration » comporte un taux d'imputation supérieur, soit de 11,5 % pour le Québec. Ce taux découle probablement d'un « biais de mémoire » des immigrants qui ne se souviennent pas précisément de l'année où ils ont été reçus ou confondent l'année d'acceptation de la demande d'immigration et l'année d'arrivée au pays. Cela dit, les taux d'imputation associés à ces questions ne posent pas de problème majeur relativement à la qualité des données produites, dans la mesure où ils sont faibles et similaires à ceux du *Recensement de 2006*. La même conclusion s'applique en ce qui a trait aux taux d'imputation liés aux variables « plus haut niveau de scolarité atteint », « principal domaine d'études » et « lieu des études » (taux d'imputation pouvant atteindre 15 %).

La population analysée est âgée de 25 à 64 ans, soit la portion regroupant les individus ayant généralement terminé leur formation initiale et qui ont intégré les rangs de la population active. Les « immigrants » comprennent les personnes « qui ont déjà été immigrants reçus ou résidents permanents, c'est-à-dire des personnes à qui les autorités ont accordé le droit de résider au Canada en permanence » (Statistique Canada, 2013 : 4). Le plus haut niveau de scolarité est défini à partir du plus haut certificat obtenu par la personne. Ce concept renvoie à une hiérarchie des attestations d'études qui ne s'applique pas à certains programmes offerts par les différents types d'établissements scolaires⁷. De plus, notons que cette notion de hiérarchie peut s'avérer problématique chez les diplômés d'une école de métier au Québec, dans la mesure où le diplôme professionnel peut être obtenu en lieu et place d'un diplôme d'études secondaires, ou après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Le principal domaine d'études est déterminé à partir du certificat, diplôme ou grade universitaire et des catégories de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2011. Dans la mesure où le Recensement de 2006 est basé sur la CPE de 2001, les données de l'ENM sur le sujet ne peuvent pas être directement comparées aux recensements antérieurs.

La catégorie « aucun diplôme » désigne les personnes n'ayant pas obtenu minimalement le diplôme d'études secondaires. Le « diplôme universitaire supérieur au baccalauréat » comprend le « diplôme universitaire supérieur au baccalauréat », le « diplôme en médecine, le diplôme en médecine dentaire ou vétérinaire ou en optométrie » et les grades de maîtrise et de doctorat. Le « diplôme d'une école de métier » comprend aussi les certificats d'apprenti inscrit. À ce sujet, la version française du questionnaire de l'ENM a vraisemblablement engendré un biais chez les répondants du Québec. Contrairement à la version anglaise, le questionnaire français spécifie les certificats octroyés par les centres de formation professionnelle. Cet ajout aurait eu pour effet d'entraîner une hausse importante de la déclaration du diplôme d'une école de métier au Québec. Par conséquent, les comparaisons interprovinciales exigent la précaution. Une telle recommandation s'applique d'ailleurs aux estimations relatives au certificat universitaire inférieur au baccalauréat, dans la mesure où les personnes interrogées semblent avoir surdéclaré ce certificat (Statistique Canada, 2013 b : 12).

4. À ce sujet, voir ISQ, 2013.

5. Le taux global de non-réponse est calculé à partir de la non-réponse du ménage (le questionnaire n'a récolté aucune réponse) et de la non-réponse partielle (certaines questions sont demeurées sans réponse). Le taux est pondéré afin de tenir compte du poids populationnel du ménage. À noter que Statistique Canada ne fournit pas d'information sur le taux global de non-réponse de la population immigrante.

6. Statistique Canada avance à cet effet que l'imputation « améliore la qualité des données en réduisant les lacunes causées par la non-réponse » (Statistique Canada, 2013 : 9).

7. Statistique Canada (2011), « Classification du plus haut niveau de scolarité atteint », document disponible à l'adresse suivante : [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/education-class02-fra.htm].

immigrants sont détenteurs d'un baccalauréat à titre de plus haut niveau de scolarité atteint contre 14 % des non-immigrants. Les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat sont également beaucoup plus représentés : près d'un immigrant sur cinq (18 %) détient un tel diplôme contre moins d'un non-immigrant sur

dix (7 %). Cette plus grande représentation relative des immigrants au niveau des études universitaires contraste avec les résultats des diplômés d'une école de métier au Québec. Alors que deux personnes sur dix ont atteint ce niveau de scolarité du côté des non-immigrants, on ne retrouve qu'une personne sur dix parmi les immigrants.

Les hommes issus de l'immigration sont plus souvent détenteurs d'un diplôme universitaire que les femmes

Dans la population immigrante, les hommes semblent proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir terminé des études postsecondaires (72 % c. 69 %) (tableau 2), notamment à avoir obtenu un certificat, diplôme ou grade universitaire (39 % c. 35 %). Au niveau universitaire, la différence entre les sexes s'explique par le fait que les hommes sont plus nombreux que les femmes, en proportion, à avoir obtenu un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat (20 % c. 16 %). En effet, dans la population issue de l'immigration, les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le baccalauréat représentent sensiblement le même pourcentage chez les hommes et chez les femmes (environ 19 %). La situation diverge de celle observée dans la population non immigrante où, en 2011, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu un certificat, diplôme ou grade universitaire (23 % c. 19 %).

Tableau 1

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le statut d'immigrant, Québec, 2011

	Immigrants	Non-immigrants	Total
	%		
Aucun diplôme	13,1	15,1	14,8
Diplôme d'études secondaires	16,6	20,1	19,5
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	70,3	64,7	65,7
Certificat d'une école de métiers	11,0	20,4	18,9
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	14,4	19,1	18,3
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	7,8	4,7	5,1
Certificat, diplôme ou grade universitaire	37,1	20,5	23,3
Baccalauréat	19,6	14,0	14,9
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	17,5	6,6	8,4

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, tableau 99-010-X2011040, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

Proportion de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, le statut d'immigrant et le sexe, Québec, 2011

	Immigrants			Non-immigrants		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%						
Aucun diplôme	12,0	14,1	13,1	16,7	13,6	15,1
Diplôme d'études secondaires	16,4	16,8	16,6	19,0	21,2	20,1
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	71,6	69,1	70,3	64,3	65,2	64,7
Certificat d'une école de métiers	11,8	10,3	11,0	24,8	16,2	20,4
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	13,7	15,1	14,4	17,1	21,1	19,1
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	7,3	8,3	7,8	3,9	5,4	4,7
Certificat, diplôme ou grade universitaire	38,9	35,4	37,1	18,6	22,5	20,5
Baccalauréat	19,4	19,8	19,6	12,3	15,6	14,0
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	19,5	15,6	17,5	6,2	6,9	6,6

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, tableau 99-012-X2011048, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

De plus, les immigrantes tendent à être plus nombreuses en proportion que les immigrants à n'avoir aucune qualification (14 % c. 12 %), résultat qui s'oppose encore une fois aux différences de genre observées chez les non-immigrants (14 % c. 17 %). En fait, c'est uniquement au niveau professionnel que l'on constate des divergences entre les genres semblables à celles notées chez les non-immigrants. Les hommes immigrants semblent relativement plus nombreux que les femmes à avoir atteint le niveau professionnel (12 % c. 10 %), quoique l'écart entre les sexes apparaît beaucoup moins prononcé ici que celui constaté chez les non-immigrants du même niveau (25 % c. 16 %).

Les immigrants sont plus souvent diplômés de programmes de génie que les non-immigrants

La répartition des immigrants ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire selon le champ d'études⁸ démontre que, à l'instar de la population native du Québec, la plus grande part parmi eux ont réalisé leurs études dans le domaine « commerce, gestion et administration publique » (22 %). Par contre, les immigrants se distinguent au sein des trois domaines académiques suivants : « architecture, génie et services connexes », « éducation » et « mathématiques, informatique et sciences de l'information » (tableau 3). Près de 20 % des immigrants diplômés de l'université ont terminé leurs études dans le premier domaine, contre seulement 9 % des non-immigrants. En ventilant les données de la catégorie « architecture, génie et services connexes », on constate que 18 % des immigrants ont réalisé leur parcours en génie (donnée non illustrée). La comparaison de ce chiffre à celui des non-immigrants (8 %) incline à penser que les immigrants expriment une préférence plus prononcée pour les programmes d'ingénierie. Or, il peut s'agir d'un effet découlant de la sélection des immigrants en fonction de critères éco-

nomiques. Ces groupes se distinguent d'autre part dans le domaine de l'éducation, les non-immigrants étant cette fois-ci proportionnellement plus représentés que les immigrants (17 % c. 6 %). Enfin, les immigrants ont plus souvent tendance à avoir réalisé des études universitaires dans le domaine « mathématiques, informatique et sciences de l'information »; 8 % parmi eux ont déclaré détenir un diplôme dans ce domaine d'études contre seulement 3 % de la population native.

Près de la moitié des immigrants ont obtenu leur diplôme d'études postsecondaires le plus élevé au Québec

Le pays d'obtention du diplôme représenterait un facteur qui influence la probabilité d'intégration des immigrants au marché du travail. On soulève à cet égard que la reconnaissance des

diplômes obtenus à l'étranger serait particulièrement problématique au Québec (Boudarbat, 2011 : 13). Or, près de la moitié des personnes détentrices d'un diplôme de niveau postsecondaire qui ont choisi de s'établir au Québec ont obtenu leur diplôme le plus élevé dans une institution d'enseignement québécoise (donnée non présentée). C'est donc environ 260 000 personnes qui, à un moment ou à un autre, ont fréquenté le système scolaire québécois. Ainsi, on peut retrouver des immigrants qui ont réalisé ou poursuivi leurs études après s'être vu accorder la résidence permanente et d'autres qui ont obtenu un diplôme québécois en tant qu'étudiants étrangers. À cet effet, on estime qu'environ le tiers des étudiants internationaux du Québec ont fait une demande d'immigration en 2008 (Chatel-DeRepentigny et coll., 2011 : 17).

Tableau 3

Répartition de la population de 25 à 64 ans détentrice d'un certificat, diplôme ou grade universitaire selon le domaine d'études et le statut d'immigrant, Québec, 2011

	Immigrants	Non-immigrants
	%	
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,8	1,5
Architecture, génie et services connexes	19,7	9,1
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,8	3,8
Commerce, gestion et administration publique	22,1	24,7
Éducation	6,3	16,8
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	8,0	3,2
Santé et domaines connexes	9,5	11,6
Sciences humaines	7,3	6,9
Sciences physiques et de la vie, et technologies	8,0	4,9
Sciences sociales et de comportement, et droit	14,2	17,3
Services personnels, de protection et de transport	0,4	0,1
Autres	0,0	0,1
Total	100	100

Note : En raison de l'arrondissement, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, tableau 99-012-X2011048, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Tels que regroupés par la Classification des programmes d'études Canada 2011.

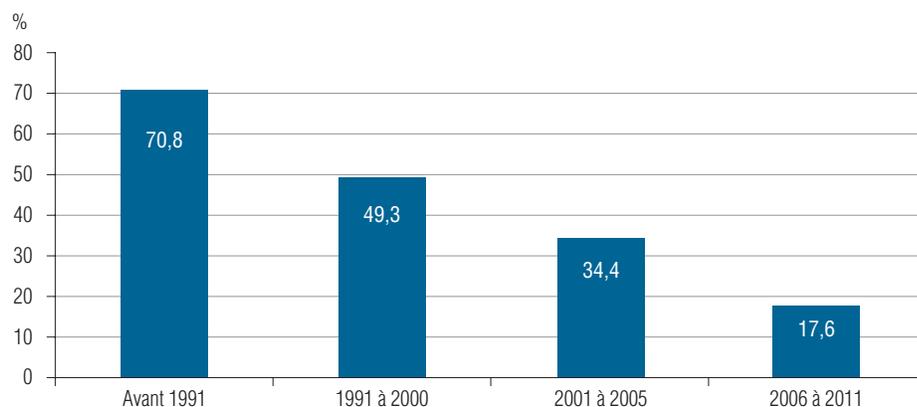
La figure semble indiquer qu'une part non négligeable d'immigrants poursuit des études postsecondaires après avoir été officiellement reçus au pays. À cet effet, les données démontrent que la probabilité d'avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires au Québec augmente avec le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au pays. Environ 70 % des personnes ayant immigré au Québec avant 1991 ont obtenu leur diplôme d'études postsecondaires le plus élevé dans la province, un pourcentage qui diminue à un peu moins de 50 % pour celles arrivées entre 1991 et 2000, à 34 % entre 2001 et 2005, puis à moins de 20 % chez la cohorte la plus récente (entre 2006 et 2011). Le jeune âge des immigrants provenant des cohortes plus anciennes peut expliquer ces chiffres; on retrouve ainsi en 2011 les enfants des immigrants qui ont cheminé dans le système scolaire québécois et qui ont maintenant atteint au moins l'âge de 25 ans.

Le niveau de scolarité des immigrants varie selon l'âge

À l'exemple de la population native, les jeunes immigrants sont généralement plus scolarisés que leurs aînés. Comme on peut l'observer au tableau 4, les immigrants les plus jeunes faisant

Figure 1

Proportion des immigrants de 25 à 64 détenant un certificat, diplôme ou grade postsecondaire qui ont obtenu le plus haut diplôme au Québec selon la période d'immigration, Québec, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, tableau 99-012-X2011042, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

partie des deux premiers groupes d'âge présentent des niveaux de scolarisation semblables qui contrastent avec ceux âgés de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans. C'est du côté de la non-diplomation et de la scolarité universitaire que se distinguent fondamentalement les immigrants les plus jeunes de leurs pairs plus âgés. Moins de 10 % des immigrants de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans n'avaient aucun diplôme, alors que cette proportion grimpe res-

pectivement de 15 % à 22 % chez ceux âgés de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans. La seconde distinction d'importance entre les groupes se relève du côté des diplômés de niveau universitaire. Ainsi, plus de 40 % des immigrants inclus dans les groupes d'âge les plus jeunes ont déclaré détenir un certificat, diplôme ou grade universitaire, alors que cette proportion n'atteint que 32 % chez le groupe âgé de 45 à 54 ans et 26 % chez celui âgé de 55 à 64 ans.

Tableau 4

Répartition de la population immigrante âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le groupe d'âge, Québec, 2011

	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Total
	%				
Aucun diplôme	8,4	9,0	15,1	22,2	13,1
Diplôme d'études secondaires	15,3	13,5	18,4	20,6	16,6
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	76,3	77,5	66,6	57,2	70,3
Certificat d'une école de métiers	9,4	10,7	12,4	11,7	11,0
Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	15,3	14,7	14,8	12,5	14,4
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	7,7	8,8	7,7	6,6	7,8
Certificat, diplôme ou grade universitaire	43,9	43,4	31,7	26,4	37,1
Baccalauréat	24,0	22,9	16,3	13,5	19,6
Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	19,9	20,4	15,5	12,9	17,5

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, tableau 99-010-X2011040, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les immigrants récemment arrivés au pays ont tendance à présenter un plus haut niveau de scolarité

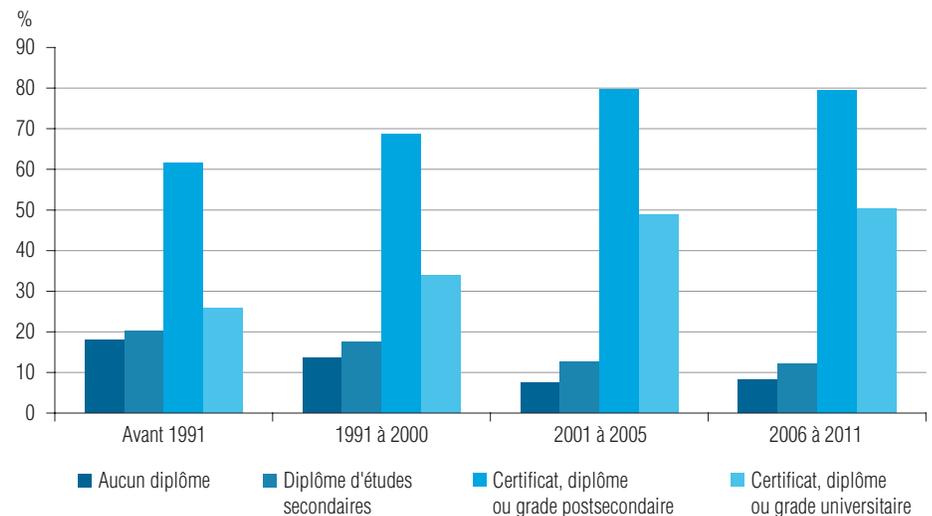
Parallèlement à l'âge, l'année d'arrivée au pays constitue une variable importante à considérer pour saisir les traits spécifiques du profil scolaire des immigrants⁹. Comme on pouvait s'y attendre, les cohortes les plus récentes (qui tendent aussi à être les plus jeunes) sont plus fortement scolarisées que celles qui les ont précédés, un phénomène qui se constate principalement du côté des non-diplômés, des diplômés de niveau secondaire et des diplômés universitaires (figure 2). Des personnes ayant immigré avant 1991 à celles ayant immigré en 2006-2011, le pourcentage de non-diplômés passe de 18 % à 8 %. Parallèlement, ces cohortes connaissent une diminution de la proportion de diplômés de niveau secondaire (de 20 % à 12 %), ce qui se traduit évidemment par une nette augmentation des personnes détenant un certificat, diplôme ou grade postsecondaire (62 % à 80 %). Enfin, les personnes arrivées au Québec lors de la dernière décennie se retrouvent avec des proportions de détenteurs d'un certificat, diplôme ou grade universitaire plutôt éloignées de celles affichées par les cohortes antérieures. Ainsi, une personne sur deux fait partie de cette catégorie de diplômés chez les immigrants des années 2000, alors qu'il ne s'agit que d'une personne sur quatre chez celles issues des vagues d'immigration antérieures à 1991.

Conclusion

Ce portrait du niveau de scolarité des immigrants québécois a permis de saisir à quel point celui-ci se distingue de celui de la population native. Manifestement, la grande proportion de diplômés universitaires ne peut que

Figure 2

Proportion de la population immigrante de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la période d'immigration, Québec, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, tableau 99-012-X2011048, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

retenir notre attention. En 2011, 37 % des immigrants détiennent un certificat, diplôme ou grade universitaire, alors que ce pourcentage n'atteint que 21 % chez les non-immigrants. Le poids occupé par ces 240 000 immigrants faisant partie de cette catégorie a pour effet de hausser de près de 3 points le pourcentage global affiché par la population québécoise¹⁰.

Le fait que les gouvernements canadien et québécois procèdent à la sélection d'une large part des immigrants peut, en partie, expliquer le haut niveau de scolarité des immigrants. En vertu d'une entente avec le gouvernement fédéral, le Québec est la seule province possédant la responsabilité exclusive en matière de détermination des critères de sélection des immigrants, soit des critères qui sont principalement inclus dans la catégorie de l'immigration économique¹¹. Parmi ceux-ci, mentionnons celui du niveau de scolarité, du domaine de formation, de l'âge et de la connaissance du fran-

çais. Si l'on ne peut précisément cerner les effets de la sélection, on peut toutefois avancer que la priorisation de ces critères économiques aurait eu pour conséquence de favoriser la sélection d'immigrants fortement scolarisés (Boudarbat et Boulet, 2010). En 2010, près de 70 % de l'ensemble des immigrants reçus ont été acceptés sous la catégorie de l'immigration économique, contre 58 % en 2001 (MICC, 2011 : 19). Comparativement aux autres groupes d'immigrants, ce sont en effet eux qui cumulent le plus grand nombre d'années de scolarité (MICC, 2011 : 37).

Dans un autre ordre d'idées, l'examen du niveau de scolarité des immigrants nous amène à poser ce constat : contrairement à la population non immigrante, ce sont les hommes qui tendent à présenter un profil plus scolarisé que les femmes. Ainsi, les immigrantes sont relativement plus nombreuses que les immigrants à n'avoir aucun diplôme. Elles sont aussi légèrement moins nombreuses en proportion à détenir un

9. Il existe une importante corrélation entre l'âge et la période d'immigration, les cohortes de l'immigration récente étant généralement plus jeunes que celles des cohortes antérieures. À cet égard, la structure par âge des immigrants ne semble pas avoir connu une évolution notable pendant les années 2000. Par exemple, on constate au cours de ces années qu'environ un immigrant sur deux a entre 25 et 44 ans lorsqu'il est reçu résident permanent. Voir les statistiques du MICC à l'adresse suivante : [En ligne]. [www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/index.html].

10. À cet effet, notons que Montréal a accueilli environ les trois quarts de l'ensemble des immigrants arrivés au Québec au cours des années 2000 (MICC, 2011 : 36).

11. Le gouvernement fédéral demeure responsable de l'immigration familiale et d'une certaine part de l'immigration humanitaire.

diplôme universitaire supérieur au baccalauréat. La présence plus grande des femmes parmi les immigrants du regroupement familial, généralement moins scolarisés, pourrait expliquer, du moins en partie, ce constat.

Du côté des champs d'études des personnes immigrantes détenant un certificat, diplôme ou grade universitaire, on constate qu'environ le quart parmi eux ont obtenu leurs qualifications dans le domaine « commerce, gestion et administration publique », une proportion proche de celle affichée par la population native du Québec. À l'inverse, ces derniers semblent peu présents en éducation, alors que le domaine « mathématiques, informatique et sciences de l'information » demeure le domaine d'études un peu plus souvent rencontré chez les immigrants. Par

contre, la proportion des immigrants se retrouvant dans les études de génie est largement supérieure à celle des non-immigrants. On peut certainement lier ce résultat aux politiques de sélection des immigrants, puisque les demandes d'immigration des travailleurs qualifiés dans le domaine du génie sont effectivement prioritaires par le MICC¹².

La période d'immigration constitue une variable importante à considérer pour saisir l'évolution du portrait scolaire des immigrants. Les immigrants des cohortes les plus récentes détiennent les plus forts niveaux de scolarité. Rappelons à cet effet qu'un immigrant sur deux arrivé au pays entre 2005 et 2011 est titulaire d'un certificat, diplôme ou grade universitaire, alors que ce rapport s'établit à un sur trois chez les immigrants des années 1990. Enfin,

nous avons vu que la probabilité qu'un immigrant ait obtenu son plus haut diplôme dans la province est positivement liée au nombre d'années écoulées depuis l'acquisition du statut de résident permanent. Si cela s'explique en partie par le fait que plusieurs immigrants des anciennes cohortes soient arrivés en jeune âge, il peut aussi s'agir d'un phénomène lié à la problématique de la reconnaissance des diplômes étrangers. Ainsi, considérant que les immigrants ayant acquis leur formation postsecondaire au pays soient plus susceptibles d'occuper un emploi en adéquation avec leurs compétences (Plante, 2010: 44), les chiffres portent à penser que nombre d'entre eux seraient incités à retourner sur les bancs d'école afin d'améliorer leur position sur le marché du travail.

Références

- Boudarbat, Brahim (2011). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 54 p.
- Boudarbat, Brahim et Maude BOULET (2010). *Immigration au Québec : politiques et intégration au marché du travail*, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 88 p.
- BOULET, Maude (2014). « Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants », *Flash-info*, Institut de la statistique du Québec, vol. 15 n° 1, p. 7-12.
- Chatel-DeRepentigny, Joëlle, Claude Montmarquette et François Vaillancourt (2011). *Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques*, Montréal, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 61 p.
- FORCIER, Mathieu et Laura HANDAL (2012). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, Note socioéconomique, 12 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 13 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2013). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2014*, Gouvernement du Québec, 14 p.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2011). *Caractéristiques de l'immigration au Québec - Statistiques*, ministère de l'Immigration des Communautés culturelles, Gouvernement du Québec, 48 p.
- PLANTE, Johanne (2010). *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger*, Statistique Canada, n° 084 au catalogue, 98 p.
- Statistique Canada (2013). *Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration*, *Enquête nationale auprès des ménages*, n° 99-010-X2011008 au catalogue, 10 p.
- Statistique Canada (2013 b). *Guide de référence sur la scolarité*, *Enquête nationale auprès des ménages*, n° 99-012-X2011006 au catalogue, 15 p.

12. Voir le système de pointage des travailleurs qualifiés à l'adresse suivante: [En ligne]. [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/conditions-requisites/domaines-formation.html].